

**Le journal  
d'Arlette  
Laguiller**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**UNITÉ  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2257 - 4 novembre 2011 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

# Pour sauver les banquiers

**Les gouvernements  
enfoncez les peuples  
dans la crise**

**Référendum en Grèce**

**La population a déjà  
dit non dans la rue**

p. 3 et 8



# SOMMAIRE

## Leur société

- p. 4 ■ Démagogie antiouvrière
  - Guéant à Saint-Ouen
  - Parti socialiste : des promesses vite réduites
- p. 5 ■ Les banquiers vrais maîtres du jeu
  - Le PS et la prétendue menace chinoise
  - Les bénéficiaires du pétrolier Total
- p. 6 ■ Chômage toujours en hausse
  - Agents et chômeurs victimes d'une même politique
- p. 7 ■ Austérité
  - Allocations personnes âgées
  - Île de la Réunion
- p. 10 ■ Des victimes de l'amiante condamnées à rembourser
  - Danone et la Sécurité sociale
  - Les DRH craignent l'explosion sociale
  - Droit de vote des résidents étrangers
- p. 11 ■ Expulsions locatives
  - Des associations peu dociles
  - Chute d'une cabine d'ascenseur à Paris
  - Eau : des patrons pollueurs et peu payeurs
- p. 16 ■ Contre les violences faites aux femmes

## Dans le monde

- p. 8-9 ■ Grèce : Papandréou annonce un référendum
  - Israël-Palestine : la Palestine admise à l'UNESCO et la politique d'Israël
  - Libye : les militaires français satisfaits
- p. 16 ■ Sept milliards d'êtres humains

## Dans les entreprises

- p. 12 ■ Montpet-Fonderie du Poitou
  - Anovo
- p. 13 ■ Air France : la grève
  - Hebdoprint - Trinquaux
  - NTM-SNR Annecy
- p. 14 ■ Cora
  - Région caennaise : précarité et bas salaires
  - Sociétés de sondages
- p. 15 ■ Continental
  - Sobrena - Brest

# Fêtes de Lutte Ouvrière



## Limoges

**Samedi 5 novembre à partir de 15 h 30**  
Salle Pierre-Louis à Feytiat  
(à côté de la mairie)

## Rouen

**Samedi 5 novembre de 16 h à 0 h 30**  
Palais des congrès de Oissel, à l'angle des  
avenues d'Anderten et Saint-Julien

**Allocution de Nathalie Arthaud à 19 h 45**

## Fourmies

**Samedi 5 novembre à partir de 17 heures**  
Salle des fêtes d'Ohain

## Bordeaux

**Samedi 19 novembre**  
**de 11 h 30 à 19 heures**

Salle Son Tay,  
rue de Son Tay  
(derrière la gare Saint-Jean)

## Compiègne

**Samedi 19 novembre**  
**à partir de 18 heures**

Salle des fêtes,  
rue de la République  
Margny-lès-Compiègne

# CERCLE LÉON TROTSKY

Le prochain Cercle Léon Trotsky aura pour sujet :

**Afghanistan, Pakistan : toute une région déstabilisée par l'impérialisme**

**Vendredi 18 novembre à 20 h 30**

Espace Paris-Est  
Montreuil  
128, rue de Paris  
Montreuil  
(Seine-Saint-Denis)

**Métro : Robespierre (ligne 9)**

Participation  
aux frais : 3 euros

## Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière**

en les envoyant à l'adresse suivante :  
**LUTTE OUVRIÈRE BP 233**  
**75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

## SUR INTERNET

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

**Lutte Ouvrière**  
**l'hebdomadaire**

[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

**Lutte Ouvrière**  
**multimédia**  
(télé, radio, CLT)

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

**Lutte Ouvrière**  
**audio**

(version parlée de nos textes)  
[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

**La lettre d'information**  
**hebdomadaire par e-mail**

Abonnez-vous gratuitement

## Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

## ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande



# Ces boni-menteurs qui dirigent le pays et le monde

Jeudi 27 octobre à la télévision, Sarkozy a choisi le ton de l'instituteur s'adressant à une classe d'enfants attardés pour expliquer à quel point il a été bon la veille lors du sommet de Bruxelles. Sous son impulsion, les dirigeants des dix-sept États de la zone euro auraient, une fois de plus, « sauvé » la monnaie européenne, l'Europe et un petit peu le monde entier !

Et de nous expliquer que ce sauvetage ne coûtera même pas cher. Pas question d'austérité : « Taisez ce mot que je ne saurais entendre. »

Mais, le jour même, toute la presse parlait d'une hausse de la TVA. Ce ne serait pas une hausse généralisée, a répété Sarkozy. Tout le monde a compris qu'il y aurait bien une hausse, mais ciblée. Il est question de créer un taux entre celui à 5,5 %, qui frappe la plupart des produits alimentaires et le taux à 19,6 % sur les autres. En clair, une partie des produits taxés aujourd'hui à 5,5 % le seront à 7 %, 8 % ou plus.

La TVA est l'impôt le plus injuste qui soit. Que vous soyez milliardaire ou smicard ou chômeur, vous payez le même taux sur votre baguette de pain. Et la TVA rapporte bien plus à l'État que l'impôt sur les bénéfices des sociétés ou l'impôt sur la fortune. Le budget est alimenté pour l'essentiel par les gros sous des classes populaires.

Si le projet d'augmenter le taux des produits taxés aujourd'hui à 5,5 % se réalise, ce sont les produits consommés par les classes populaires qui subiront l'augmentation, et pas les produits de luxe. C'est une attaque de plus au pouvoir d'achat des salariés. Elle vient après la hausse des tarifs des mutuelles, les taxes sur les boissons sucrées et bien d'autres mesures destinées à prendre dans la poche de ceux pour qui chaque euro compte.

Le monde du travail subit déjà les attaques directes du grand patronat. Peugeot-Citroën vient d'annoncer la suppression de 6000 emplois en Europe et la mise à la porte de 800 intérimaires rien qu'en France. Les grandes entreprises ont toutes la même politique. Elles ont toutes pour objectif de prendre sur leurs salariés de quoi préserver les dividendes des actionnaires. Elles visent toutes à faire faire plus de travail par moins de travailleurs et font pression sur leurs fournisseurs et sous-traitants pour qu'ils en fassent autant. Résultat : le chômage officiel talonne les 10 %, avec près de

trois millions de chômeurs. Six millions en réalité si on compte tous ceux qui n'ont qu'un emploi précaire mal payé.

C'est à cette offensive du grand patronat que l'État ajoute la sienne. Et pourquoi ? Pour sauver une fois de plus ces messieurs les banquiers qui, à force de prêter à un taux usuraire à l'État grec, ont peur que ce dernier ne puisse pas les rembourser, intérêts faramineux compris. Les chefs d'État de la zone euro, tous aux ordres des groupes capitalistes et des banques, ont concocté une solution qui permet aux banquiers, non seulement de sauver leur mise, mais aussi de continuer à s'enrichir.

Une véritable campagne de presse est orchestrée en même temps pour propager le mensonge que les salariés d'ici paient pour aider les Grecs qui vivraient au-dessus de leurs moyens. Mais les médias ont beau mentir, leurs reportages montrent des travailleurs grecs licenciés, des retraités dont on a amputé la retraite, et même de petits commerçants qui ferment boutique parce que leurs clients des classes populaires n'ont plus les moyens d'acheter. Les dirigeants politiques qui volent au secours des banquiers ne sont pas en train de sauver le peuple grec, mais au contraire de l'étrangler.

Pas un centime des milliards des États européens n'ira aux classes populaires grecques. Tout est destiné aux banquiers.

Ne laissons pas détourner notre colère contre ceux qui ne sont pour rien dans les coups que nos dirigeants nous portent. Demain, c'est à nous que les menteurs professionnels expliqueront qu'avec 1200 euros de salaire ou 600 euros de retraite, nous vivons au-dessus de nos moyens. Et tout cela pour que les riches parasites, les Dassault, Bettencourt, Peugeot et beaucoup d'autres, continuent à s'enrichir malgré la crise.

Si nous voulons sauver nos conditions d'existence, il faut refuser les mensonges. Notre seul salut, c'est de leur imposer par la lutte les objectifs qui nous permettent de préserver nos emplois et le pouvoir d'achat de nos salaires. Contre le chômage, il faut interdire les licenciements et répartir le travail entre tous sans diminution de salaire. Contre la perte du pouvoir d'achat, il faut une augmentation conséquente des salaires et leur indexation sur les hausses de prix, l'échelle mobile des salaires.

## • La zone euro dans la tourmente capitaliste

(Communiqué de Nathalie Arthaud)

Les Bourses ont dévisé en réaction à l'annonce faite par le Premier ministre grec Papandréou de la tenue d'un référendum sur le plan de « sauvetage » européen. Ce sont les banques dont le cours a le plus baissé : les différents plans d'austérité imposés aux Grecs depuis deux ans visent d'abord à les rembourser, elles.

L'annonce d'un référendum par Papandréou qui, jusqu'à maintenant, se

contentait de faire donner la matraque contre ceux qui contestent sa politique servile vis-à-vis des banques et des grandes puissances, n'est qu'une manœuvre politicienne. Il y a mille et une manières de piper un référendum dans la formulation des questions. Ici, en France, l'électorat est bien placé pour savoir que, même lorsque le « non » l'emporte, les dirigeants savent ne pas tenir compte de l'avis exprimé.

L'agitation que l'annonce de Papandréou a déclenchée dans le milieu financier tourne cependant en ridicule la dérisoire prétention de Sarkozy et de ses semblables de maîtriser un marché financier incontrôlable.

Cela démonte aussi le mensonge qui consiste à rendre le peuple grec responsable des crimes des banquiers spéculateurs. Les exploités grecs payent déjà aux usuriers capitalistes

par des emplois supprimés, des salaires baissés, des retraites amputées. Le plan que veulent leur imposer Sarkozy et Merkel ne vise pas à les sauver mais à les enfoncer.

Les classes populaires grecques ont dû se battre, et se battent depuis un an, même simplement pour que leurs dirigeants consentent à leur donner la possibilité de s'exprimer dans un référendum pourtant inévitablement pipé. Et elles auront

à continuer pour refuser les mesures d'austérité calamiteuses qui leur sont imposées dans le seul but de rassurer les groupes financiers usuriers.

Les attaques violentes contre les exploités grecs montrent notre propre avenir ici, en France. Cette politique ne pourra que s'aggraver si on les laisse faire. Solidarité avec les exploités grecs !

**Nathalie Arthaud**  
le 2 novembre

### • Bertrand, Wauquiez et leurs propositions

## Démagogie antiouvrière

Dimanche 30 octobre, Xavier Bertrand, ministre de la Santé et du Travail, s'en est pris par une nouvelle voie aux arrêts de travail qu'il juge abusifs. Il veut renforcer les contrôles contre les malades, qualifiés par lui de fraudeurs potentiels, mais aussi contre les médecins qui, dit-il, signeraient de faux arrêts de travail, demandant en outre aux premiers de rembourser les sommes touchées.

Quelques jours plus tôt, son compère Laurent Wauquiez, qui s'intitule pourtant Droite « sociale », demandait qu'une partie des logements sociaux soit réservée à ceux qui travaillent plutôt qu'aux chômeurs. C'est le même qui, en avril dernier, proposait d'imposer des heures de service social obligatoire aux titulaires du RSA, idée reprise fin septembre par un député UMP.

devenir? Faudra-t-il alors l'exclure de la possibilité d'habiter dans une HLM? Faire la chasse aux arrêts maladie en prétendant que certains seraient des arrêts de complaisance a une double visée: culpabiliser les travailleurs en restreignant leur droit de se soigner, tout en propageant l'idée que bien des malades ne seraient que des fainéants, et les médecins qui les arrêtent complices d'un vaste complot

Selon Bertrand, les malades seraient des fraudeurs, et les médecins leurs complices.



Des propos de ce genre, stigmatisant les travailleurs, avec ou sans emploi, et plus généralement les pauvres, on n'a pas fini d'en entendre de la part de l'un ou l'autre des défenseurs de la droite gouvernementale. Cette démagogie, qui fait partie du fonds de commerce de l'extrême droite, semble être leur principal instrument de propagande électorale. Et comme toute démagogie, elle vise à flatter un électoral réactionnaire en l'entretenant dans ses préjugés au détriment de la réalité des faits.

Quel travailleur, en effet, n'est pas un chômeur en

tendant à ruiner la Sécurité sociale! Quant à la proposition d'obliger les titulaires d'un RSA à effectuer un service social, elle ressemble à s'y méprendre aux travaux d'intérêt général (TIG) auxquels sont condamnés les petits délinquants.

Pour tous ces gens-là, les classes laborieuses seraient donc assimilables aux classes dangereuses, comme le disaient déjà avec inquiétude les bourgeois du 19<sup>e</sup> siècle. Et avec de bonnes raisons de s'inquiéter, car leurs coups de bâton peuvent en effet leur être retournés.

Marianne LAMIRAL

### • Guéant à Saint-Ouen

## Une mise en scène sarkozyenne

Lundi 31 octobre, le ministre de l'Intérieur Claude Guéant débarquait dans le hall d'un immeuble de Saint-Ouen, en banlieue parisienne, avec le préfet de Seine-Saint-Denis, le directeur de la police nationale, force policiers et bien sûr tous les médias convoqués par le service de presse du ministère.

Il s'agissait de promettre des jours meilleurs aux habitants. Et, dans la ligne du « nettoyage au Karcher » de triste mémoire, Guéant de proclamer: « Je veux travailler avec les habitants de cet immeuble et puis nettoyer ce quartier du deal de drogues, des guetteurs, etc. Et on va le faire. »

C'est que, quelques jours auparavant, France 2 avait diffusé dans son journal de 20 heures un reportage édifiant. En caméra cachée, on voyait dans le hall de l'immeuble un dealer arrêter le journaliste, lui demander où il allait, puis l'accompagner jusqu'à l'appartement où il disait vouloir se rendre et, faute que la porte s'ouvre, le reconduire vers la sortie en l'intimidant. Le gouvernement ne pouvait laisser passer cette démonstration

de l'inanité de tous ses discours sur la sécurité. D'où, en réponse, le débarquement des forces de police, les rodomontades tonitruantes du ministre, bref la mise en scène produite cette fois par les services du ministère.

Dans ce quartier, voilà des mois que des habitants excédés par le trafic de drogue tentent de réagir, en appellent à la police pour que leur immeuble ne soit plus la chasse gardée des trafiquants, que ceux-ci soient chassés du hall et que la vie puisse redevenir normale. En pure perte. Le gouvernement sait évidemment ce qu'est la situation de ce quartier comme de bien d'autres. Il connaît la dégradation sociale qui, au fil des années, ne fait qu'empirer et qui empirera encore tant que le chômage connaîtra dans ces quartiers des taux record, tant

que la jeunesse n'y aura aucun espoir de travail et d'avenir.

En réponse, à Saint-Ouen comme ailleurs, les policiers interviennent ponctuellement, puis repartent, et tout recommence. Les mesures annoncées par le ministre après sa visite éclair ne risquent pas de changer grand-chose. Il annonce un numéro vert pour joindre la police, des CRS pour la renforcer localement, l'ouverture de la réserve de la police à tous ceux qui voudront « apporter une contribution à l'œuvre de sécurité », à qui seront offerts une formation, une indemnisation et un uniforme. Et pour s'opposer au recrutement de jeunes trafiquants, il propose « une sanction pécuniaire contre les parents qui laissent leurs enfants dans la rue après 23 heures »!

Les trafiquants de drogue n'ont pas grand-chose à craindre, mais ce n'est pas le problème de Guéant qui voulait montrer les muscles pour rameuter les électeurs.

Sophie GARGAN

### • Parti socialiste

## Des promesses vite réduites

Ce qu'on a retenu de la campagne de François Hollande à la primaire du Parti socialiste, c'était la promesse de restaurer, au cours de son mandat, les 60 000 postes supprimés depuis 2007 dans l'Éducation nationale. C'était d'ailleurs l'une de ses rares promesses, avec celle d'instaurer une sorte de contrat avec la jeunesse. Les critiques de la droite et des ministres se sont concentrées sur ce point.

Mardi 25 octobre, le député Michel Sapin, ancien ministre de l'Économie, qui passe pour le second de Hollande, a donc précisé que ces créations d'emplois se feraient à nombre de fonctionnaires constant. Cela revient à dire que Sarkozy a eu raison de supprimer 60 000 postes, mais n'aurait pas supprimé ceux qu'il fallait. Un poste rétabli dans l'Éducation

nationale, ce sera donc un poste enlevé ailleurs dans la fonction publique.

La polémique se déroule aussi sur le financement de ces postes et sur le recrutement de ces enseignants, car ce sont en majorité des postes d'enseignants qui ont été supprimés. Le coût serait de deux milliards sur cinq ans, de sept milliards prétend la droite. Quel problème pour un État qui donne chaque année des dizaines de milliards au patronat? Quant au recrutement, ce ne sont pas les candidats qui manqueraient, diplômés recalés aux concours, étudiants dont il serait facile de former des milliers chaque année, d'autant qu'avec davantage d'enseignants le travail serait bien moins difficile.

Les proches de Hollande s'occupent déjà à limiter par avance la portée de sa promesse. Ainsi Jérôme Cahuzac,

un autre proche de Hollande, député PS et président de la Commission des finances de l'Assemblée, a déclaré qu'il y avait une différence entre ce qu'il « faudrait faire » et ce que « François Hollande pourra faire quand il sera élu président de la République ». C'est que, voyez-vous, il y a la crise.

L'attitude embarrassée de Hollande et de son entourage rappelle ce que valent les promesses et les programmes de campagne. Une fois élu, un candidat trouve toujours de bonnes raisons pour ne pas tenir ses promesses, en supposant qu'il en ait fait. N'est-ce pas Mitterrand, le maître et modèle de tous les candidats socialistes, qui disait que le programme du candidat ne saurait être celui du président? Depuis, les socialistes ont retenu cette leçon!

Vincent GELAS



## • Sommet de la zone euro

# Les banquiers vrais maîtres du jeu

**La rencontre des chefs d'État des 17 pays de la zone euro, le 26 octobre à Bruxelles, avait été présentée comme la réunion de la dernière chance. Il s'agissait officiellement d'enrayer la spéculation qui s'attaque aux États européens les plus endettés et les plus frappés par la crise économique: la Grèce au premier chef, le Portugal, et de plus en plus l'Espagne et surtout l'Italie.**

Mais il s'agissait surtout de sauver la mise des banques européennes, elles-mêmes affaiblies et attaquées en raison de l'importance des créances qu'elles détiennent sur ces États.

L'abandon par les banques de 50 % de leurs créances sur l'État grec aurait donné lieu, selon la presse, à une véritable partie de bras de fer entre les représentants des banques d'un côté, Sarkozy, Merkel, Van Rompuy, le président du Conseil européen, et Christine Lagarde de l'autre. C'est donner à ces derniers le beau rôle. Car ce sont les banquiers qui ont mené le jeu. En acceptant d'annuler une partie de leurs créances, ils n'ont fait que reconnaître officiellement ce que tout le monde savait : autrement dit, que l'État grec était de toute façon incapable d'honorer le remboursement de la totalité de sa dette, et qu'il valait mieux pour eux en abandonner une partie plutôt que de risquer de tout perdre. Cela fait longtemps d'ailleurs que, sur le marché secondaire des obligations – donc dans

les coffres des banques –, celles de l'État grec avaient perdu 50 % voire même 60 % de leur valeur !

Les banquiers n'ont donc fait qu'appliquer la vérité des prix du marché ! En contrepartie, ils ont obtenu la promesse que le Fonds de stabilité de la zone euro (FESF) leur garantirait le remboursement des 50 % de créances restantes, à hauteur de 30 milliards d'euros. Ils pourront donc continuer à encaisser les intérêts, avec en plus une garantie de pouvoir récupérer leur capital. Le cadeau est donc aux banquiers, et pas à l'État grec.

D'autant plus que les participants au sommet de Bruxelles ont aussi décidé d'accroître la puissance de feu de ce FESF. Créé en mai 2010 pour soutenir les États européens en difficulté, et surtout

leurs créanciers, doté actuellement d'une capacité de prêt de 440 milliards, il devrait pouvoir mobiliser à terme de l'ordre de mille milliards d'euros grâce, d'une part, à des garanties apportées par les États sur les émissions d'obligations souveraines, d'autre part à la création d'un fonds spécial, faisant appel à des investisseurs extérieurs à l'Europe, privés et publics. C'est dans ce cadre que des négociations seraient engagées avec la Chine et la Russie, qui se seraient déclarées prêtes à participer à un tel fonds de soutien.

Enfin, pour redorer leur blason aux yeux des « investisseurs » et des marchés financiers, les dirigeants européens ont invité les banques européennes à renforcer leurs fonds propres de 106 milliards

d'euros au total d'ici au 30 juin 2012. Pour ce faire, elles devront avoir recours en priorité à des capitaux privés et réduire les dividendes et les bonus qu'elles versent... avant de se tourner, si cela ne suffit pas, vers les États. Ce qui est une façon de rappeler que les États restent de toute façon, quoi qu'il arrive, l'ultime recours des banquiers.

Les trois banques françaises concernées – BNP Paribas, Société générale et BPCE – devront accroître leurs fonds propres de 8,8 milliards d'euros. « Si jamais il y avait besoin, ce dont je doute, on pourrait effectivement faire appel à nos actionnaires. En tout cas, nous ne demandons pas d'argent public », a déclaré Frédéric Oudéa, PDG de la Société générale et président de la Fédération bancaire française. Il a

par contre exclu de ne plus verser de dividendes à ses actionnaires ou des bonus seulement « modérés et raisonnables ».

À l'issue du sommet européen, Sarkozy et les chefs d'État européens ont crié victoire. La Grèce, l'euro, le monde avaient, grâce à eux, évité le pire. Un accord avait été possible: la crise était surmontée.

Mais après un jour d'euphorie, le cours des actions a plongé à nouveau dans les principales Bourses, entre autres avec l'annonce du référendum en Grèce. La crise de la dette n'est évidemment pas finie, ni la spéculation forcenée qui en est la cause. Jusqu'au prochain sommet, qui garantira une fois de plus aux banquiers spéculateurs qu'ils pourront avoir le beurre et l'argent du beurre.

Jean-Jacques LAMY

## • Le PS et la prétendue menace chinoise

# Ne pas se tromper d'ennemi

**Le député PS Michel Sapin s'est inquiété jeudi 27 octobre que la zone euro aille « faire la quête » en Chine, et se mette vis-à-vis de ce pays en « situation de faiblesse », dans le cadre de l'accord de sauvetage de la monnaie commune intervenu à Bruxelles.**

Cet ancien ministre a ainsi dénoncé un des points de l'accord, qui prévoit la création de fonds spéciaux destinés aux investisseurs extérieurs, dont la Chine, pour renforcer le Fonds européen de stabilité financière.

Au lieu de faire « des emprunts européens » ou « appel à la Banque centrale européenne », ou encore de lancer des euro-obligations, « on va aller regarder vers d'autres grands pays, comme la Chine », a-t-il déploré. François Hollande a tapé sur le même clou en dénonçant les contreparties possibles: « Peut-on imaginer que, si la Chine, par ce biais, venait au secours de la zone euro, elle le fera sans contrepartie? »

Et d'ailleurs une des principales critiques de Hollande, après la prestation télévisée de Sarkozy, allait dans cette

direction. Comme si, pour les travailleurs européens, la Chine était une réelle menace. Les patrons français ne voient pas les choses ainsi, eux qui investissent à tour de bras dans ce pays où les salaires sont bas et les conditions de travail exécrables. L'engouement pour la Chine de la part des bourgeois occidentales est tel que le commerce extérieur de ce pays est devenu fortement excédentaire, au point qu'il peut prêter. Ce qu'il fait d'ailleurs depuis longtemps, en particulier aux États-Unis, qui n'y trouvent rien à redire et en redemandent

même.

Tout cela, Hollande le sait fort bien. Mais, en bon démagogue, il n'hésite pas à jouer sur ces préjugés. Beaucoup de salariés craignent les délocalisations mais oublient qu'elles sont le fait de leurs propres patrons. Un responsable réellement socialiste aurait à cœur de ne pas confondre les intérêts patronaux avec ceux des travailleurs. Mais Hollande choisit la position réactionnaire du protectionnisme, que ne rejetteraient pas bien des politiciens de droite.

Aline RETESSE

# Les bénéficiaires du pétrolier Total crèvent les plafonds

3,3 milliards d'euros de profits pour Total au troisième trimestre 2011. Entre janvier et septembre de cette année, ils atteignent dix milliards, soit presque autant que pour l'ensemble de l'année 2010, et son PDG espère bien battre son record de 13,9 milliards de profits atteint en 2008. Mais qui a parlé de crise? Le mot et la chose sont inconnus pour de tels géants pétroliers.

Mais Total en veut encore plus et entend mener pour y parvenir une réorganisation de toutes ses activités, en particulier des branches dont les bénéfices n'atteignent pas 20 % du total, c'est-à-dire tout ce qui ne relève pas des activités d'extraction du pétrole et du gaz. Autant dire qu'après la fermeture

l'an dernier de la raffinerie de Dunkerque, et malgré les annonces de ne fermer prochainement aucune de ses cinq autres raffineries fonctionnant encore en France, il n'y a aucune illusion à se faire sur les intentions du groupe. Sauf à s'employer à garantir la croissance de ses profits, Total se moque comme d'une guigne des emplois du personnel comme de sa sécurité et de celle des populations vivant à proximité de ses installations.

Pourtant, les milliards sont là qui permettraient d'assurer les emplois de tous, des salaires corrects et la sécurité optimale pour les travailleurs et les habitants du voisinage.

Lucienne PLAIN





## • Chômage toujours en hausse

# Un fléau qu'on pourrait enrayer

**4,757 millions de demandeurs d'emplois inscrits comme tels à Pôle emploi, 2,781 millions de personnes « immédiatement employables », selon la définition officielle, et n'exerçant aucune activité, soit une augmentation de 0,9 % sur un mois et 3 % sur un an. Telles sont les statistiques officielles du chômage à fin septembre 2011, qui viennent d'être publiées. Mais ce qui apparaît déjà comme une catastrophe sociale est en réalité encore plus large.**

### Plus de chômeurs âgés et de longue durée

Il y a deux catégories de chômeurs qui augmentent énormément plus vite que les autres: ce sont d'une part ceux âgés de plus de 50 ans et d'autre part les chômeurs de longue durée, les deux se cumulant en partie.

Le nombre des demandeurs d'emploi de plus de 50 ans recensés à Pôle emploi se monte aujourd'hui en France métropolitaine à 573 000, soit une augmentation de près de 15 % en un an. Ce sont eux qui sont souvent les premiers licenciés et qui ont le plus de difficultés à retrouver un emploi. Ils vont se trouver confrontés en plus au recul de l'âge de la retraite à 62 ans, et donc à une longue période en fin de droits, ne pouvant toucher que l'ASS, le RSA, ou bien rien du tout, selon les revenus de la famille.

Quant aux chômeurs de longue durée, inscrits à Pôle emploi depuis plus de deux ans, leur nombre se monte à 775 000, et surtout il est en augmentation de 21 % en un an. Ce sont donc les catégories les plus fragiles qui augmentent.

Mais, au-delà de ces données, des centaines de milliers de chômeurs ne sont même plus recensés comme demandeurs d'emploi et ont disparu des statistiques officielles. Ainsi, sur les deux millions de personnes relevant du RSA, seules 677 000, y compris celles qui exercent une activité partielle, étaient inscrites à Pôle emploi en juillet 2011. Donc plus de 1,3 million ne sont même plus recensés à ce titre, bien qu'étant chômeurs depuis plusieurs années, mais découragés et n'éprouvant plus la nécessité de se faire recenser comme demandeurs d'emploi. Pourtant ce sont des personnes bien réelles et qui vivent de plein fouet le drame du chômage.

Si l'on ajoute les centaines de milliers de personnes ne pouvant même pas bénéficier ni du RSA ni des allocations de fin de droits de l'ASS, ou qui n'ont pas la durée minimum d'activité pour bénéficier d'une allocation quelconque, on arrive à plus de six millions de chômeurs. Et encore faudrait-il y ajouter tous ceux qui se voient

obligés d'accepter, contraints et forcés, un travail à temps partiel imposé, un contrat aidé à paye réduite, ou tout autre contrat précaire permettant de les rayer des listes du chômage. Au total, le chômage de masse touche de près ou de loin pratiquement la majorité des familles populaires.

### Le chômage, ce sont les patrons qui le créent

Seulement ce fléau du chômage n'a rien, mais absolument rien d'inéluctable. Il n'est pas une catastrophe naturelle imprévisible, mais la conséquence des choix du patronat, qui veut de cette façon garantir et même augmenter ses profits malgré la crise de son système. En dehors des licenciements proprement économiques relevant d'une procédure en bonne et due forme, qui restent la minorité, de plus en plus de licenciements ont lieu dans le cadre de ruptures dites « librement négociées » entre employeurs et salariés. En réalité, derrière celles-ci se cachent des licenciements au bon vouloir des patrons, sans qu'ils aient à donner une quelconque justification. Et cela sans parler des procédures disciplinaires qui, sous des prétextes variés, permettent de mettre à la rue des salariés sans rien avoir à payer. Sur les 520 000 nouvelles entrées à Pôle emploi en septembre, un tiers sont des salariés en CDD ou en intérim qui ont été licenciés.

Pour enrayer la course à l'abîme, il n'y a pas d'autre voie que de s'en prendre à la liberté de licencier des patrons. Il faut leur imposer de prendre collectivement sur leurs profits pour répartir le travail entre tous les bras disponibles, sans diminution de salaire. Cela veut dire aussi mettre fin à toutes les formes de précarité, dans le privé comme dans le public.

Pour en finir avec le drame du chômage, il n'y a rien à attendre de la « bonne santé des entreprises », comme le clament tous les politiciens de droite et de gauche. Les profits ont explosé en 2011... et les licenciements aussi. Pour garantir ses emplois, la classe ouvrière ne pourra donc compter que sur sa force collective.

**Paul SOREL**



## • Pôle emploi et les chômeurs

# Agents et chômeurs victimes d'une même politique

**Un syndicat, le SNU Pôle emploi, qui appelle à une grève le 4 novembre; des milliers de demandeurs d'emploi qui chaque mois se retrouvent radiés et privés de tout; l'augmentation continue du nombre de chômeurs et la baisse des offres d'emploi; et enfin la diminution des effectifs: voilà où en est la situation de Pôle emploi, le mal nommé service public de l'emploi.**

Les agents de Pôle emploi ont été confrontés dans les agences aux réactions parfois violentes de chômeurs, excédés de la non-prise en charge de leur situation. Mais il n'y a aucune raison que les choses s'arrangent. Car Pôle emploi est sous la tutelle du ministre du Travail, Xavier Bertrand, dont le gouvernement n'a comme objectif que de faire des coupes dans les services publics, et de faire baisser les chiffres du chômage en... supprimant les chômeurs des statistiques officielles.

Le gouvernement a décidé de faire supprimer plus de 5 % des emplois existants à Pôle emploi, alors même que le chômage continue d'augmenter. Aujourd'hui dans les agences, il n'est pas rare que chaque agent ait à

s'occuper de plus de deux cents demandeurs d'emploi, et parfois jusqu'à plus de cinq cents. Comment pourraient-ils s'occuper décemment de cette masse de salariés, déjà déboussolés par leur licenciement et l'angoisse des mois qui passent au chômage, sans aucune perspective?

La seule nouveauté mise en place par les autorités aura été au mois de juin la dématérialisation des échanges entre Pôle emploi et les demandeurs d'emploi. Les convocations, qui en cas d'absence entraînent une demande d'explication et une possibilité de radiation dans les quinze jours, peuvent avoir lieu par Internet et même par téléphone. La non-réponse ou le non-débranchage du téléphone équivalent à une absence, et

par suite à une procédure de préradiation. Celle-ci peut à son tour être notifiée par mail.

La conséquence de tout cela est l'explosion des radiations: plus 25 % en juillet dernier, 10 000 personnes de plus qu'au mois de juin. Si la radiation est confirmée, pour ce motif comme pour n'importe quel autre, c'est le drame absolu pour le chômeur: il se voit privé d'allocation et, si la radiation devient définitive, de toute couverture sociale et de ses droits à la retraite. Les conséquences peuvent être irréversibles pour le reste de sa vie.

Ce sont des conditions de travail impossibles pour les agents de Pôle emploi, et c'est la dégradation de toute forme de traitement humain des chômeurs, sans même parler de leur retrouver un emploi.

Le combat des uns et des autres est commun contre les fauteurs de chômage et un gouvernement qui ne sait que faire la guerre aux chômeurs.

**P. S.**



## • Île de la Réunion

# Pour l'État, il n'y a pas le feu

**Le 25 octobre à la Réunion, plusieurs départs de feu, probablement d'origine criminelle, étaient signalés dans le secteur du Maïdo, brûlant quelque 800 hectares de végétation. L'endroit est renommé pour sa flore et sa faune uniques ainsi que pour sa magnifique forêt de tamarins. Il est classé depuis juillet 2010 au « patrimoine mondial de l'humanité » de l'Unesco.**

Le lendemain, 300 hectares supplémentaires de forêt étaient détruits, mais le préfet estimait que faire

venir de France un bombardier d'eau, le Dash 8, était prématuré. Jeudi 28 octobre, mille hectares étaient partis

en fumée, malgré la mobilisation et les efforts de plusieurs centaines d'hommes appartenant au Sdis de la Réunion, à l'armée, ou venant de Métropole. Le feu atteignait alors les remparts escarpés du cirque de Cilaos, plus au sud. Le 29, il descendait sous la route forestière, menaçant plusieurs fermes et élevages dans les hauts de la

commune de Saint-Leu. Huit cents hommes étaient à pied d'œuvre, travaillant dans des conditions difficiles, sans pouvoir véritablement empêcher l'incendie de progresser. Le 30 octobre, 1 800 hectares étaient détruits et 2 700 lundi 31.

Malgré les demandes répétées d'Huguette Bello, la députée-maire PCR (Parti communiste réunionnais) de Saint-Paul, et de nombreux autres maires de l'île, de faire venir de toute urgence des bombardiers d'eau, le préfet campait toujours sur ses positions, estimant que sa « tactique » était plus adaptée à la situation. Ce n'est que dans la soirée du lundi 31 octobre que le gouvernement prenait la décision de faire venir deux Dash 8 de France, désavouant ainsi, mais bien tardivement, son représentant local.

Les retards pris dans la lutte contre le feu sont d'autant plus choquants que l'an passé un incendie avait déjà détruit 800 hectares de végétation dans la même zone. Malgré sa progression rapide, le préfet avait alors attendu plusieurs jours avant de faire

venir de France un Dash 8, capable d'emporter en un seul voyage douze tonnes d'eau, alors que les hélicoptères ne peuvent transporter que 600 à 800 kilos d'eau. Déjà, à l'époque, le préfet prétextait que le Dash 8 n'était pas adapté au relief réunionnais, qu'il ne pouvait pas intervenir au-delà de 1 800 mètres d'altitude... mais en trois jours de son utilisation l'incendie avait été maîtrisé.

Après cette première catastrophe, l'État s'était engagé à construire des sentiers coupe-feu, à installer des miradors pour repérer les départs de feu. Un an après, ces sentiers sont envahis par la végétation, faute de personnel suffisant pour les entretenir, et les miradors n'ont jamais été construits. Des promesses sans lendemain donc, qui montrent dans quel mépris est tenue la population réunionnaise par ce gouvernement et ses relais locaux, qui se moquent bien de doter les territoires des moyens nécessaires à la lutte contre les incendies.

Émile GRONDIN



Les pompiers sont sur place, mais l'avion bombardier d'eau est encore à 9000 kilomètres de là, en France...

AFP

## • Austérité

# Ce qu'on nous prépare

**Ces dernières semaines, la droite donne un curieux spectacle. Sous le prétexte de diminuer les déficits publics, ses politiciens annoncent de nouvelles mesures qu'ils annulent le lendemain pour les remplacer par d'autres, mais toutes dirigées contre les classes populaires.**

Ainsi, il était question de modifier le mode de calcul des indemnités journalières de la Sécurité sociale en cas d'arrêt maladie. Cela a été annulé et le ministre de la Santé étudierait la possibilité de rajouter un quatrième jour de carence, sans indemnité, en cas d'arrêt maladie.

De la même façon, les allocations destinées aux parents qui arrêtent de travailler pour s'occuper de leurs enfants devaient être soumises à la CSG. Les députés de droite ont supprimé cette mesure pour la remplacer par un report, du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> avril, de la revalorisation

des prestations familiales. Quelle que soit la décision là encore appliquée, ce sont les familles populaires qui souffriraient le plus de ces mesures.

Dans son interview télévisée du 27 octobre, Sarkozy a affirmé qu'il n'était pas question d'une augmentation généralisée de la TVA. Dès le lendemain, son ministre des Finances, Baroin, a précisé qu'il envisageait d'augmenter le taux réduit sur les travaux domestiques et les notes des restaurateurs, entre autres, ou de créer un taux intermédiaire. Dans tous les cas, cela équivaldrait à augmenter

d'un coup le prix d'un certain nombre de produits.

Aucune de ces « décisions » n'est encore définitive. Quelles que soient les raisons de ces revirements, ils sont une manière de préparer les esprits à accepter l'idée d'un nouveau plan de rigueur.

Car c'est bien là le point commun de toutes les mesures envisagées par la droite. Pour réduire les déficits de l'État ou de la Sécurité sociale, la seule possibilité qu'envisagent ces amis du patronat est de faire les poches des travailleurs. Jamais ils n'envisagent de prendre sur les profits des grandes entreprises ou les fortunes personnelles de leurs actionnaires et de leurs dirigeants, qui ont pourtant creusé ces déficits et ont largement les moyens financiers de les combler.

Jean POLLUS

## • Allocation aux personnes âgées

# Durcissement pour l'attribution

À l'Assemblée nationale, lors du vote du budget 2012 de la Sécurité sociale, l'accès à l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa), ex-minimum vieillesse, a été restreint pour les ressortissants de pays hors Union européenne.

Cette allocation de 742 euros par mois pour une personne seule, et de 1 182 euros pour un couple, est accordée aux personnes de plus de 65 ans ayant des revenus inférieurs à ces sommes. Elle est ajustée à ce niveau en fonction de leurs autres ressources éventuelles.

Xavier Bertrand, ministre du Travail, a fait adopter un amendement du gouvernement qui conditionne le droit à ce minimum, même pas vital, à au moins dix années de présence en France, en situation régulière, au lieu des cinq années jusqu'ici exigées. Car d'après les députés UMP à l'origine de cette nouvelle loi, cette allocation est distribuée

trop généreusement!

Chaque année, deux mille étrangers non européens demanderaient cette allocation, dont surtout, dénonce l'UMP, 450 au titre des regroupements familiaux. Ces députés prétendent même que certains de ces étrangers viendraient en France exprès pour toucher cette allocation. On ne sait pas combien de personnes seront concernées par la nouvelle mesure, mais l'important pour ces députés spécialisés dans la chasse aux pauvres est de pouvoir annoncer un durcissement des conditions d'attribution. Ils étaient même très contents d'annoncer que 1 500 allocataires de l'Aspa viennent d'être radiés, en particulier des étrangers pour n'avoir pas séjourné en France au moins six mois dans l'année.

Le FN n'a pas besoin d'être à l'Assemblée nationale, l'UMP y applique son programme.

Louis BASTILLE



• Grèce

Papandréou annonce un référendum  
**Commentaires révélateurs**

La population grecque a amplement démontré, dans la rue, qu'elle refusait les plans de rigueur.



Le Premier ministre grec Georges Papandréou a annoncé qu'il soumettrait à un référendum le plan « d'aide » élaboré jeudi 27 octobre par le Conseil européen des chefs d'État et de gouvernement de la zone euro. Il n'en a pas fallu davantage pour que la panique se déclenche dans les capitales et les Bourses européennes.

Mardi 1<sup>er</sup> novembre, à la mi-journée, la Bourse d'Athènes et celle de Milan avaient perdu plus de 6%, celle de Francfort plus de 5%, Madrid, Paris et Londres avaient chuté dès l'ouverture, Tokyo, Hong-Kong et New York baissaient également. Les banques grecques perdaient de 14% à 22%, la Deutsche Bank et la Commerzbank plus de 9% et les banques françaises de 10% à 12%.

Sarkozy convoquait une réunion d'urgence, une de plus, et les commentateurs des responsables politiques se rejoignaient tous : « Irresponsable », ce comportement du Premier ministre grec, déclarait Christian Estrosi, « incompréhensible » ajoutait-il, cette décision devant un « plan courageux » car, quand « d'autres veulent vous aider, il est insultant de sauver sa peau plutôt que de prendre ses responsabilités ».

S'il parlait de la peau de Papandréou, il n'est pas sûr que ce coup de poker réussisse à la sauver. Qu'il s'agisse d'une manœuvre pour faire taire les députés récalcitrants de son propre camp et les obliger à lui voter la confiance, ou bien qu'il veuille obliger la droite à faire avec lui un front commun, l'issue est incertaine. Il peut aussi miser sur la peur de quitter l'Europe qui, selon un sondage paru dimanche 30 octobre dans la presse grecque, anime 72,5% des Grecs interrogés. Mais comme près de 60%

rejetent le plan, rien n'est joué. Le plus clair, dans cet événement, c'est la peur panique du recours à la sanction populaire, aussi encadrée soit-elle par un référendum, qu'ont exprimée les pouvoirs économiques et politiques, qui ne jurent pourtant que par la démocratie. L'agence de notation Fitch Ratings, agitant le spectre de la contagion à l'Italie et à l'Espagne, a résumé sans détours : cette initiative menacerait « dramatiquement » la stabilité financière de toute la zone euro.

Mais qui a déstabilisé de

façon dramatique la vie des populations en Grèce, en Espagne, en Italie, si ce n'est la spéculation financière organisée par les banquiers de tous les pays ? Qui d'autre veut imposer aux salariés, aux couches populaires, de payer pour des dettes dont ils ne sont pas responsables ?

Que le référendum ait finalement lieu ou pas, la population grecque a déjà donné sa réponse dans la rue et elle est claire : c'est non à tous les sacrifices au profit des banquiers.

Sylvie MARÉCHAL

• Au sommaire de  
**LUTTE DE CLASSE N° 139**  
**(novembre 2011)**

• Union européenne

Palabres, marchandages, divergences et banquiers contents  
• États-Unis  
Des millions de chômeurs : une catastrophe provoquée par la course au profit capitaliste

• Grande-Bretagne

Les émeutes de l'été 2011, symptôme d'une crise sociale rampante

Prix : 2 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro

• France

Une démagogie anti-immigrés qui vise à séduire les électeurs d'extrême droite  
Maladies professionnelles : la lutte des travailleurs pour défendre leur peau

• Haïti

Le chanteur populaire devenu président aux sympathies duvaliéristes



**Chômage record dans la zone euro**

Le chômage est au plus haut dans la zone euro : avec 16,2 millions de chômeurs, il touche 10,2% de la population. Les plus touchés sont les Espagnols, avec plus de 22% de chômeurs, parmi lesquels les jeunes entre 16 et 24 ans sont les plus touchés : près d'un sur deux est sans travail et le nombre de foyers où tous les membres sont au chômage atteint 1 425 000.

La Grèce compte officiellement 17% de chômeurs, en réalité plus près de 20%, et il faut envisager selon les syndicats un taux de 22% à 23% pour la fin de l'année. L'Italie, elle, n'annonce qu'un taux global de 8,8%, 1% de moins que la France mais, avec le fait que l'indemnisation du chômage est très limitée, le nombre de travailleurs sans travail est sans doute beaucoup plus important, même s'ils ne s'inscrivent pas aux offices de l'emploi. Les chiffres officiels mettent cependant en évidence un taux de chômage de plus de 29% pour les jeunes de 15 à 24 ans.

Dans tous ces pays, les gouvernements, qu'ils soient de gauche ou de droite, appliquent les mêmes mesures d'austérité : suppressions de postes dans les services publics qui se dégradent, coupes claires dans les salaires et les pensions de retraite, assouplissement de la législation sociale pour permettre aux entreprises de « restructurer », c'est-à-dire de licencier à moindres frais, et pillage des fonds publics pour « aider » les banques.

Le Bureau international du travail demande aux gouvernements de favoriser la création d'emplois, pour contrecarrer, dit-il, le « risque d'agitation sociale » qui « s'amplifie ». Mais pour conserver les emplois et, à plus forte raison, pour obliger à en créer, il n'y aurait rien de mieux qu'une agitation sociale qui s'amplifie, qui s'organise et qui mette les possédants au pied du mur.

S. M.

• Israël-Palestine

**La Palestine admise à l'Unesco**  
**Le gouvernement israélien poursuit sa politique d'agression**

Dans le cadre de son offensive diplomatique pour obtenir une reconnaissance à l'ONU, l'Autorité palestinienne a réussi, le 31 octobre, à faire admettre la Palestine comme membre de l'Unesco, organisme onusien pour l'éducation, la science et la culture dans le monde.

La plupart des pays dits émergents, mais aussi la France, ont voté pour l'adhésion de la Palestine, rejetée en revanche par l'Allemagne, le Canada et les États-Unis. Déjà déterminé à user de son droit de veto contre une demande d'adhésion à l'ONU, le gouvernement américain s'est empressé d'annoncer la suspension de sa participation (qui en représente près du quart) au budget de l'Unesco et a bloqué son prochain versement. Soucieuses de répondre par avance aux critiques, les autorités de Washington se sont abritées derrière des lois leur interdisant de financer, en

et les États-Unis, elle devient « politique ».

Le porte-parole israélien s'est également déclaré « déçu » par le vote des autorités françaises ; un simple geste vis-à-vis des gouvernements arabes, qui ne remet nullement en cause le soutien à la politique israélienne. Le gouvernement français venait d'ailleurs de s'illustrer en « condamnant fermement les tirs de missiles et de roquettes en provenance de la bande de Gaza vers le sud d'Israël ». Une fois de plus, l'aviation israélienne avait lancé, le 27 octobre, trois raids successifs et meurtriers contre le sud de la bande de Gaza. Le prétexte à cette nouvelle agression, vaguement invoqué au départ par les militaires israéliens, était le tir, la veille, d'une roquette gazaouie sur Ashdod, au sud d'Israël.

Aucun blessé n'avait d'ailleurs été recensé.

En revanche, après le premier raid israélien qui a tué cinq Palestiniens, sept autres victimes sont imputables à l'armée israélienne, et une autre, israélienne, à une riposte venue de Gaza...

En réponse à l'admission de la Palestine à l'Unesco, le gouvernement de Netanyahu ne s'est pas contenté de menaces. Il a annoncé, dès le 1er novembre, la construction, par mesure de rétorsion, de 2 000 logements à Jérusalem-Est et en Cisjordanie, dans les Territoires occupés. Il a également pris la décision de geler le transfert des fonds collectés par Israël sur les produits palestiniens transitant par ses ports ou aéroports, bloquant ainsi le versement des salaires de 140 000 fonctionnaires palestiniens, et

de supprimer sa participation au budget de l'Unesco. Ce qui n'exclut pas de tout faire pour « rendre la vie des Palestiniens encore plus difficile en renforçant la sécurité » comme l'a dit un conseiller militaire américain.

L'admission de la Palestine à l'Unesco, pour symbolique qu'elle soit, embarrasse le gouvernement israélien, de même que la plainte que vient de déposer, auprès des rapporteurs spéciaux des Nations unies, le Comité israélien contre la démolition des maisons, qui met en accusation la politique israélienne à Jérusalem-Est. En durcissant encore son attitude à l'égard des Palestiniens, Netanyahu ne fait que s'enfoncer un peu plus dans une impasse politique.

Viviane LAFONT

• Libye

**Les militaires français sont satisfaits et demandent de la rallonge**

L'intervention armée de l'OTAN en Libye a pris fin le 31 octobre, après sept mois d'intervention d'une coalition de 28 pays. Huit pays, dont la France et la Grande-Bretagne, ont participé à quelque 26 000 sorties aériennes, qui ont assuré la chute du dictateur Kadhafi.

Le secrétaire général de l'OTAN, Rasmussen, n'a pas tari d'éloges sur l'opération lancée en Libye, qui serait selon lui « l'une des plus réussies dans l'histoire de l'OTAN ». Un commentaire plutôt cynique si on songe, par exemple, aux sanglants bombardements de l'OTAN contre la population serbe lors de l'éclatement de la Yougoslavie.

La satisfaction affichée par l'état-major français, dont les troupes n'ont eu à subir aucune perte, s'accompagne de remarques sur ce qu'elle nomme les faiblesses de son dispositif, histoire d'obtenir une rallonge budgétaire. Dans son bilan, l'état-major relève les lacunes dès lors qu'il fallait intervenir conjointement en Libye et en Afghanistan. Ainsi, la marine déclare n'avoir pas pu assurer toutes les missions de ses sous-marins d'attaque dans l'Atlantique, où on se demande bien qu'elle devrait attaquer. De même elle a retiré un de ses avions, qui intervient habituellement contre la piraterie. Et la moitié de ses missions contre les narcotrafiants en Méditerranée ont

été annulées.

D'autre part, le fait que l'aviation soit mobilisée à 95% a eu pour conséquence que l'armée n'a pas pu poursuivre avec la même intensité l'entraînement de ses jeunes pilotes. L'armée de l'air et la marine se mettent donc ensemble pour réclamer une rallonge pour le total de 220 millions d'heures de vol qui seraient nécessaires pour rattraper le retard pris.

Au rayon équipement, il y a de bonnes nouvelles pour les marchands de canons. Les avions ravitailleurs se sont révélés insuffisants, puisque cette tâche a été assurée à 80% par l'aviation américaine. Un nouveau modèle d'avion ravitailleur est donc attendu pour 2017. Quant à Dassault, l'armée vient de lui commander un nouveau système de drones, inspiré d'un modèle israélien plus performant. La livraison est attendue en 2014. De quoi patienter, en attendant – qui sait ? – que le nouveau régime libyen achète le Rafale. Victoire, il aurait ainsi gagné son premier client !

Jacques FONTENOY

Des militaires français vantant la marchandise au salon du Bourget : « Il n'est pas beau mon hélico ? »





## Des victimes de l'amiante condamnées à rembourser

Le FIVA (Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante), chargé comme son nom l'indique d'indemniser les victimes reconnues de l'exposition à l'amiante, avait engagé une action en justice pour diminuer le barème des indemnités versées.

Ces indemnités n'étaient pourtant pas si importantes que cela. Et surtout, quelques dizaines de milliers d'euros (entre 15 000 et 50 000 euros le plus souvent) ne remplacent pas des poumons détruits par l'amiante utilisée par des patrons qui savaient parfaitement qu'ils étaient en train de tuer leurs salariés à petit feu...

Mais c'était encore trop aux yeux de la justice. En septembre 2009, la Cour de cassation avait décidé de diminuer le barème des remboursements. Et le 27 octobre, la cour



d'appel de Douai a confirmé ce jugement, condamnant les victimes indemnisées avant septembre 2009 à rembourser une partie des sommes qu'elles ont touchées.

Pour l'instant, seules 17 victimes doivent rembourser entre 5 000 et 15 000 euros, des sommes qu'elles n'ont peut-être d'ailleurs plus, mais à terme, ce sont 300 personnes

qui pourront être condamnées de la même façon.

Les travailleurs victimes de l'amiante continuent de souffrir des conséquences de l'exploitation capitaliste. Chaque année, plusieurs milliers d'entre eux en meurent. Mais ils sont en plus encore harcelés, eux et leur famille, par ce que l'on appelle la justice.

Correspondant LO

## Les DRH craignent l'explosion sociale

Entreprise & Personnel, E&P, une société spécialisée dans les conseils en matière de « management » auprès de directeurs des ressources humaines (DRH) vient de publier une note de conjoncture sociale qui prédit un climat social explosif pour 2012.

Les DRH partent du constat que « rien n'est réglé » en ce qui concerne « l'interminable crise de la dette » et que de ce fait, dans la mise en œuvre des politiques d'austérité, « l'essentiel est devant nous ». Toute la question, poursuit l'étude, est de savoir « à quel moment le coût

social sera jugé insupportable et par quelles catégories sociales ». Car, « c'est autour de la perception de la justice sociale accompagnant les projets de réforme (il faut entendre par là les mesures qui seront prises alors par le gouvernement contre la population) que se joueront les équilibres sociaux ».

Quant aux entreprises, « la remise en cause des acquis sociaux » devrait être à leur agenda 2012. De ce fait, les entreprises devront faire un effort d'« explication » à leurs salariés, ce qui signifie en clair faire un effort pour faire avaler

les couleuvres sans trop de réactions. Mais à l'évidence E&P craint que cela ne suffise pas à calmer les salariés. Cette étude se conclut en effet par la crainte d'une explosion sociale, début 2012 ou à la rentrée de septembre 2012.

Les patrons de E&P, comme bien d'autres, montrent qu'ils s'y préparent. Les travailleurs, qui ne manqueront pas de donner raison aux conclusions de cette étude, devront faire de même.

A. R.

## Danone fait aussi son beurre avec la Sécurité sociale

Quand on pense à la marque Danone, on pense d'abord aux produits laitiers frais (Activia, Taillefine, Danacol, Danette...) qui représentent effectivement la plus grosse part du chiffre d'affaires (près de 10 milliards d'euros, soit 60 % des ventes du groupe). Danone, ce sont aussi les eaux en bouteille comme Évian, Volvic, Badoit... Et puis, c'est la nutrition infantile avec, par exemple, Blédina. Enfin, et c'est moins connu, Danone donne aussi dans le secteur de la nutrition médicale avec pour produit phare Fortimel.

Pour l'instant, la nutrition médicale ne représente qu'une part modeste du chiffre d'affaires du groupe (un milliard d'euros quand même !). Mais c'est

la division la plus rentable du groupe avec une marge proche de 20 %. Et elle fait baver de désir Marc Riboud, le PDG de Danone, qui voit en elle « un formidable potentiel mécanique imparable » puisque les produits de cette gamme s'adressent essentiellement aux personnes âgées souffrant de dénutrition, une population qui ne fera que grandir dans les pays riches et solvables.

Mieux... les produits de nutrition médicale sont surtout vendus dans les hôpitaux et dans les pharmacies où, s'ils sont prescrits, ils sont remboursés. Voilà qui fait certainement beaucoup de bien aux patients, mais les profits de Riboud, eux, font du mal à la Sécurité sociale.

Sophie GARGAN

Les malades... un marché captif pour les fournisseurs des hôpitaux.



### • Droit de vote des résidents étrangers

## Trois millions de personnes interdites d'élections

**Le Parti socialiste promet, s'il remporte les prochaines élections, d'instaurer le droit de vote et d'éligibilité aux élections locales pour les résidents étrangers, hors Union européenne, en situation régulière et résidant en France depuis au moins cinq ans. Rappelons que les candidats Mitterrand et Jospin s'y étaient aussi engagés, avant d'y renoncer une fois arrivés au pouvoir, l'un comme président de la République et l'autre comme Premier ministre.**

L'UMP se mobilise contre cette proposition, un prétexte pour enfourcher un de ses thèmes électoraux de prédilection : l'affichage de sa xénophobie.

Son secrétaire général Jean-François Copé s'est déclaré par principe hostile et totalement opposé au droit de

vote des étrangers non européens, à toutes les élections. Et il a apporté son total soutien à l'initiative de Thierry Mariani, ministre des Transports, qui dans une interview au journal d'extrême droite Minute a lancé une pétition nationale « Contre le droit de vote des étrangers », au nom d'une quarantaine de députés

UMP du courant dit de la Droite populaire.

Le texte de cette pétition, que les électeurs du FN signeront certainement des deux mains, dénonce un prétendu complot machiavélique. « Nous devons, y lit-on, nous mobiliser d'urgence pour éviter que la Gauche, avec l'aide des centristes, régularise massivement les clandestins et les pseudos-réfugiés, et fasse adopter le droit de vote aux étrangers comme préambule au grand remplacement dont rêvent les idéologues du Parti socialiste ou leurs alliés de SOS Racisme: comme le peuple ne vote plus à gauche, changeons

le peuple ». Derrière ce délire, Mariani et sa bande de l'UMP veulent maintenir plus de trois millions de résidents étrangers, pourtant en situation régulière, sans aucun droit légal de s'exprimer. Ces réactionnaires veulent interdire d'élections trois millions de personnes qui sont essentiellement des travailleurs, et dont ils craignent qu'ils portent leurs voix vers la gauche.

Tous ceux qui vivent et travaillent en France devraient avoir les mêmes droits, et en particulier celui de voter à toutes les élections. Dans l'Union européenne, pour les

élections locales, la France fait partie de la dizaine de pays qui ne reconnaît pas encore ce droit élémentaire aux citoyens d'un pays non membre de l'Union européenne. Et dire que la Constitution de 1793 accordait la citoyenneté « à tout étranger âgé de 21 ans accomplis, qui, domicilié en France depuis une année, y vit de son travail, ou acquiert une propriété, ou épouse une Française, ou adopte un enfant, ou nourrit un vieillard ». C'était il y a plus de deux siècles ! La réaction voit très, très loin... encore plus en arrière !

Louis BASTILLE



## • Expulsions locatives

### Une trêve qui ne règle rien

**Avec la trêve hivernale, qui commence le 1<sup>er</sup> novembre, les personnes menacées d'une expulsion de leur logement disposent d'un répit. Cependant, les jugements d'expulsion rendus par les tribunaux se poursuivront pendant tout l'hiver.**

Aussi, comme chaque année, les associations de locataires et de mal-logés s'attendent à un nouveau pic du nombre des expulsions à partir de la fin de la trêve, le 15 mars. En réponse à leur demande d'une interdiction des expulsions ou d'un moratoire,

le secrétaire d'État au logement Benoist Apparu admet que « toute décision d'expulsion est individuellement un drame », mais c'est pour en arriver à un refus d'interdire les expulsions, car selon lui, cela conduirait à « déresponsabiliser » les gens !

Quant à la responsabilité du patronat qui licencie et baisse le pouvoir d'achat de ceux qui ont encore du travail, il n'en est pas question. Or, elle est à l'origine de l'augmentation du nombre de ménages en situation d'impayés de loyers. Selon la fondation Abbé-Pierre, ce nombre atteint aujourd'hui

500 000, en lien avec une augmentation des loyers de 50 % en dix ans, alors que le pouvoir d'achat n'a pas suivi. Pour casser cette mécanique, c'est le patronat qu'il faudrait « responsabiliser », en interdisant les licenciements et en imposant l'augmentation des salaires en fonction des prix !

Sinon, quel que soit le gouvernement en place, on ne pourra pas stopper cette logique implacable qui conduit de la perte d'emploi à des expulsions locatives de plus en plus nombreuses.

Jean SANDAY

## • Logement

### Le gouvernement voudrait des associations de locataires plus dociles

**Depuis plus de trente ans, la Confédération nationale du logement (CNL) figurait parmi dix-huit associations de consommateurs agréées. Elle est actuellement menacée de se voir retirer cet agrément.**

La CNL explique qu'une telle décision aurait comme conséquence pour elle la perte de 270 000 euros de subventions, et aussi qu'elle l'empêcherait de représenter en justice les locataires dont les droits sont bafoués.

C'est que le gouvernement

voit d'un mauvais œil une association jugée trop remuante, coupable notamment à ses yeux d'avoir chahuté le secrétaire d'État au logement Benoist Apparu en septembre 2010 lors de son discours au congrès des HLM à Strasbourg. Celui-ci était venu annoncer une ponction de 2 % en moyenne de l'État sur les loyers perçus par tous les organismes d'HLM.

Pour refuser d'agréer la CNL comme association de consommateurs, le secrétaire d'État à la Consommation de l'époque, Novelli, avait argué

que le dossier de demande était incomplet.

Son successeur, Frédéric Lefebvre, invoque le fait que des placards publicitaires pour la Macif, Veolia, SFR ou des filiales de GDF-Suez, seraient passés dans le journal de la CNL, ce qui serait selon lui incompatible avec une association de consommateurs agréée. Un argument qui ne manque pas de sel, de la part d'un responsable d'un parti qui ne voit aucune incompatibilité à ses liens avec le grand patronat !

J.S.

## • Eau

### Des patrons pollueurs et très peu payeurs

**De Cherbourg à Reims en passant par la région parisienne, des milliers de patrons de l'industrie n'ont pas acquitté depuis 2008 la redevance sur leur consommation d'eau à laquelle ils sont assujettis par l'agence de l'eau Seine-Normandie. En revanche, cette agence de l'eau n'a pas oublié de répercuter sur la facture d'eau la part de cette taxation, bien plus importante, mise à la charge des usagers domestiques.**

Présentées comme le bras de l'État pour restaurer la qualité des eaux, les six agences qui couvrent l'Hexagone et la Corse n'ont pas pu empêcher celle-ci de se dégrader. Elles versent aux capitalistes de l'industrie et de l'agriculture des subventions destinées à réduire les pollutions qu'ils provoquent, sans avoir les moyens de contrôler les résultats. Ces agences de l'eau peuvent même

rarement évaluer les pollutions d'origine industrielle: « En dépit des enjeux qui s'y attachent, la description des rejets industriels par l'agence reste rare et incomplète », constate un rapport de la Cour des comptes.

Les agences de l'eau ne sont pourtant pas dépourvues de moyens financiers: le montant total des redevances s'élève à 2 milliards d'euros par an, qui sont payés à 80 % par les

usagers domestiques ! Quand un usager regarde sa facture, cette taxation représente en moyenne 20 %. Elle est en revanche très légère pour les patrons de l'industrie... quand ils payent quelque chose.

Pour l'agence de l'eau Seine-Normandie, la Cour des comptes a remarqué « une décroissance du nombre d'entreprises assujetties, passant de 4 500 à 4 000 environ » et « un écart important avec le nombre de sites industriels répertoriés », au nombre de 14 000. Et encore, car seule une partie du rapport de la Cour des comptes de 2010 a été publiée. Cependant, des informations ont fini par percer. Elles pointent l'absence totale de versement des patrons

de l'industrie depuis 2008 ! Ces derniers doivent ainsi une centaine de millions d'euros.

Pour expliquer cette carence, la direction de l'agence de l'eau Seine-Normandie a évoqué un problème informatique...

L'informatique en question n'a pourtant pas empêché qu'on verse à ces entreprises les subventions de l'agence de l'eau qui se montent à plus de 40 millions d'euros par an.

Jean SANDAY

## • Chute d'une cabine d'ascenseur à Paris

### Sécurité descendante et profits montants

**La chute sur six étages d'une cabine d'ascenseur le 27 octobre, dans un immeuble HLM de Paris, a fait trois blessés (une mère et ses deux enfants), rappelant les risques concernant ces installations. Et malheureusement, ce n'est pas une surprise. Les tours des HLM (mais pas seulement) ont de nombreux ascenseurs en mauvais fonctionnement, en panne, en travaux, etc.**

Les accidents d'ascenseurs sont très fréquents et variés: porte s'ouvrant mal et quelquefois dans le vide, cabine n'arrivant pas exactement au bon niveau, etc. Bien sûr, et c'est encore heureux, les chutes sont rares: en principe, il existe dans toutes les installations un dispositif anti-chute appelé parachute, qui empêche la cabine de tomber. Le délégué général de la Fédération (patronale) des ascenseurs à qui on posait la question « Le risque de chute de la cabine existe-t'il ? », avait même répondu: « Cela ne se voit que dans les films ! »

Eh bien le (mauvais) film s'est quand même déroulé car il semble bien que le fameux parachute n'a pas fonctionné. Les résidents de cet immeuble parisien n'avaient pourtant cessé de se plaindre, depuis pas mal de temps, du dysfonctionnement de leur ascenseur, qui faisait un bruit épouvantable et inquiétait tout le monde. Des réparateurs étaient venus, mais sans résultat évident, jusqu'à la chute et l'accident.

Aujourd'hui, l'office HLM rejette la responsabilité sur l'ascensoriste chargé de l'entretien, qui qualifie l'accident

de « totalement inexplicable ».

Seulement une enquête municipale, menée sous la direction du président du groupe PCF à la mairie de Paris, dénonçait en mai 2010 l'insuffisance de l'entretien des ascenseurs de la capitale. Et son auteur fait remarquer: « Il y a quinze ans, un technicien se chargeait de l'entretien de 50 ascenseurs. Aujourd'hui il en surveille 100 (...) les ascensoristes sont en sous-effectif. Les visites de contrôle sont trop rapides. » Et Paris n'est probablement pas la ville la moins bien traitée du pays.

Les quatre « majors » internationaux des ascenseurs, Otis, ThyssenKrupp, Kone et Schindler, réalisent de plantureux bénéfices. Schindler, groupe basé en Suisse, et qui était chargé (par sous-traitant interposé) de l'entretien de l'immeuble parisien où s'est déroulé l'accident, a fait 711 millions d'euros de bénéfices en 2010.

Les ascensoristes se font payer très cher pour des entretiens et réparations pas toujours bien effectués. De gros profits d'un côté, cela veut dire des accidents de l'autre.

André VICTOR

Épuration de l'eau. Le cycle de l'argent est loin d'être pur.





### • Montupet – Fonderie du Poitou Alu – Ingrandes (Vienne)

# Huit semaines de grève, ça rend fort !

**Vendredi 28 octobre à 5 h 30, lorsque les travailleurs de l'équipe du matin ont franchi l'entrée en un cortège serré pour reprendre le travail, ils ont mis fin à une grève de huit semaines jour pour jour, la plus longue qu'aient connue les Fonderies du Poitou depuis leur création par Renault en 1980. Et en dépit des incertitudes qui pèsent sur l'avenir-même de la Fonderie Alu, c'est avec un solide moral qu'ils l'ont fait.**

En commençant la grève le 2 septembre, les travailleurs n'étaient sûrs que d'une chose : s'ils n'engageaient pas la lutte, leur patron – le groupe de fonderie Montupet – allait leur imposer une baisse de 25 % des salaires dans le but d'accroître la rentabilité. Là où d'autres avant eux avaient cédé au chantage dans l'espoir illusoire de préserver leurs emplois, les travailleurs de la fonderie n'ont pas fléchi. Et au fil des semaines, au fil des actions vers les travailleurs de nombreuses entreprises, leur conviction n'a fait que se renforcer. Il arrive un point où il faut dire « ça suffit », où il faut cesser de reculer. Subir les dures conditions du travail de fonderie, l'exposition aux produits dangereux, les horaires d'équipe pour se retrouver payés au smic au bout de trente ans, ça ne passait pas !

Les derniers jours de la grève ont été tendus, éprouvants. Depuis la manifestation réussie à Châtellerauld le 20 octobre, la grève était devenue plus statique, les grévistes venant aux nouvelles devant les locaux du Comité d'entreprise. Il y avait certes de la fatigue, mais aussi le fait que certains syndicalistes

militaient pour la reprise. Pour ces derniers, en reprenant le travail, il s'agissait de faire à l'administratrice nommée dans le cadre de la mise en redressement judiciaire de la Fonderie, et à d'éventuels repreneurs, la démonstration de la viabilité de l'entreprise.

Du côté des grévistes, une idée revenait comme un leitmotiv : on ne peut pas reprendre après plus de sept semaines de grève sans la moindre garantie.

C'est dans cet état d'esprit que se tint mercredi 26 octobre une assemblée générale qui allait peser lourd pour la suite. Le secrétaire de l'UD-CGT mit son poids dans la balance pour convaincre de reprendre le travail dès le lendemain jeudi 27, jour où devait se tenir à Paris une rencontre avec le ministre de l'Industrie Besson. Ce syndicaliste expliqua en substance que puisque Montupet s'était déclaré en cessation de paiement, puisqu'il avait manifesté son intention de lâcher la fonderie d'Ingrandes, il s'agissait maintenant de partir à la conquête du marché des culasses pour Renault, de damer le pion à Montupet désormais redevenu le concurrent

qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être.

De l'assemblée générale, une intervention succéda défendant l'idée qu'on ne pouvait pas reprendre ainsi sans la moindre garantie. Et puisque la grève avait été assez forte pour poser un problème aux pouvoirs publics, il fallait rester en grève au moins le lendemain pour donner à la délégation qui rencontrerait le ministre le poids d'une grève encore vivante. Après des discussions très animées, l'intersyndicale reprit la proposition de poursuivre la grève le jeudi, proposant de voter le principe d'une reprise du travail vendredi 28 au matin, à confirmer en assemblée le 27. Cette proposition fut votée à la quasi-unanimité, avec le sentiment de ne pas avoir lâché la proie pour l'ombre. Nombre de grévistes exprimaient l'idée que de toute façon, quoi qu'il advenne, le pire aurait été de ne pas avoir engagé la lutte contre le plan de Montupet.

À l'assemblée du jeudi, les grévistes apprirent plusieurs nouvelles. Le protocole d'accord de fin de conflit, que personne ne pouvait paraître-il signer du côté patronal du fait de la défaillance de Montupet, avait trouvé des signataires en la personne de l'administratrice judiciaire et du mandataire judiciaire. Ce protocole, comportant principalement la renonciation au plan de compétitivité, une concertation dans un délai de quinze



jours sur « l'organisation hiérarchique » des services de direction qui devrait aboutir à la mise à l'écart des plus exécutés des cadres dirigeants, et la renonciation à toute sanction pour fait de grève, fut signé par les représentants des syndicats, sous la médiation du préfet de région et du directeur départemental du Travail.

De son côté, le ministre de l'Industrie expliqua à la délégation syndicale avoir obtenu du PDG de Renault, Carlos Ghosn, l'engagement d'attribuer des commandes à la fonderie d'Ingrandes. Il dit en outre avoir fait engager un audit de la fonderie dès le 24 octobre, dont les résultats devaient lui être fournis dans les tout prochains jours. Il annonça enfin avoir sollicité le Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) et le Fonds de modernisation des équipementiers

automobiles pour chercher des repreneurs.

Bien sûr, ces engagements ne valent que ce que valent des paroles de ministres, et chacun sait que la menace d'une fermeture pure et simple de la fonderie n'est pas écartée. Mais ce qui donne confiance aux travailleurs de la fonderie, ce qui gage en quelque sorte les engagements des uns et des autres, c'est le poids encore vivant de huit semaines de grève, la force soudée en un seul bloc au fil des semaines qui en résulte. C'est cette force qui leur a permis d'entrer dans la fonderie lors de la reprise en scandant une fois encore les slogans de la grève, et qui leur a donné assez de détermination pour aller dire à deux doigts des moustaches aux chefs non grévistes qu'ils n'avaient pas intérêt à s'en prendre à un seul d'entre eux.

**Correspondant LO**

### • Anovo Brive-la-Gaillarde (Corrèze)

## Des licenciements inacceptables

**Depuis fin juillet, le groupe Anovo est en redressement judiciaire. Spécialisé dans la réparation des téléphones portables, des live box, des ordinateurs, etc., il emploie plus de 5 000 salariés dans le monde et environ 1 100 en France sur six sites, dont 375 à Brive.**

Plusieurs repreneurs étaient prêts à racheter Anovo, en particulier Butler, fonds d'investissement habitué à rentabiliser les entreprises qu'il « rachète » en supprimant des emplois, pour les revendre rapidement, et qui a même investi de l'argent dans le football avec le PSG. Regeneris, un autre fonds, promettait de nouvelles activités comme l'entretien de matériel médical ou de distributeurs de billets de banque. Vendredi 28 octobre, le tribunal de Beauvais a donné la préférence à Butler qui va laisser environ un millier de travailleurs sur le carreau sur

l'ensemble du groupe, dont 300 à 400 en France et au minimum 155 à Brive.

Il y a deux ans, le site de Brive comptait encore 550 travailleurs, avec presque 200 intérimaires. Jusqu'en début d'année, le groupe Anovo avait un chiffre d'affaires en augmentation, mais en juin il s'est déclaré en difficulté, parlant d'une dette de plusieurs millions d'euros. Son PDG, lui, très au fait de la situation, a revendu ses actions début juillet, juste au moment où le cours remontait en flèche.

Depuis fin juillet, les salariés ont fait plusieurs

débrayages, avec des distributions de tracts sur les carrefours, des manifestations à la sous-préfecture, la mairie. Lundi 24 octobre, à l'initiative de la CGT, une réunion publique a eu lieu dans la cantine de l'entreprise avec des élus des communes, du conseil général. Tous se sont dits prêts à donner des subventions si le projet était « sérieux ». Pour le maire, député socialiste de Brive, il fallait qu'il reste au moins 300 salariés.

Le site de Brive a déjà reçu plusieurs centaines de milliers d'euros de subventions depuis cinq ans, mais aucun élu ne lui demande de les rembourser. L'argent public ne doit-il pas être distribué pour que des actionnaires puissent faire des bénéfices puis fermer des usines ou licencier quand bon



leur semble ?

Lors de la réunion publique, le représentant des patrons de la métallurgie a déclaré, pas gêné, qu'il essaierait, mais ne pouvait pas le promettre, de trouver un emploi aux travailleurs d'Anovo qui pourraient se retrouver licenciés. Ainsi, les patrons d'Anovo se débarrassent de leur prétendue dette, tandis que les travailleurs d'Anovo laissés sur le

carreau risquent de s'enfoncer dans des dettes que personne ne paiera à leur place !

Un rendez-vous était prévu jeudi 3 novembre avec Besson, le ministre de l'Industrie, où des travailleurs devaient venir en car pour dire que le seul projet acceptable est le maintien de tous les sites, sans aucun licenciement.

**Correspondant LO**



## • Air France

### La direction n'a pas volé la grève

**Contrairement à ce qu'a voulu faire croire la direction d'Air France, appuyée par le gouvernement, la grève des hôtesses et stewards, les PNC (personnel navigant commercial), n'a pas éclaté comme un coup de tonnerre dans un ciel serein lors du pont de la Toussaint. Il s'agit au contraire d'une réaction justifiée par le fait que la direction de la compagnie veut accroître fortement leur charge de travail.**

Cette nouvelle attaque fait partie d'un plan généralisé d'Air France, annoncé récemment, qui cherche à faire des centaines de millions d'économies supplémentaires sur le dos de toutes les catégories de personnel. En fait, toutes les mesures que prend la compagnie ne visent que cet objectif. Ainsi, le 2 octobre, elle a lancé à Marseille sa première « base régionale », une réorganisation du service des navigants qui se solde par une baisse de ses coûts de 15 %, au détriment notamment des PNC.

Les médias le savent. Mais ils savent aussi qu'Air France est un grand pourvoyeur de recettes publicitaires pour la presse, alors la plupart ont fait chorus avec sa direction.

D'abord, ils ont prétendu que la grève avait peu d'effets sur le trafic aérien. Cela contre toute évidence, vu les centaines de vols qu'Air France a dû annuler, malgré le recours à des cadres ou à des instructeurs pour remplacer les grévistes, malgré les vols sous-traités à d'autres compagnies, tandis que des vols présentés comme « maintenus » n'ont pu décoller qu'à moitié remplis, faute de personnel de cabine suffisant pour assurer la sécurité. Prenant acte de la réalité, les médias ont alors entonné leur rengaine anti-gréviste habituelle, en présentant les passagers comme « pris en otages » durant ce week-end de grands déplacements familiaux.

Autant dire que le grand public n'avait guère de

chances d'apprendre la vérité. Les PNC en grève n'ont fait que se défendre contre des attaques devant prendre effet au 1<sup>er</sup> novembre. Car la direction de la compagnie veut réduire l'effectif de l'équipage de cabine, en le faisant passer de quatre à trois membres sur certains vols, tandis que sur d'autres les hôtesses et les stewards, en nombre inchangé, auraient à s'occuper de plus de passagers. À terme, sur les plus gros avions du long-courrier, l'équipage de cabine pourrait tomber de douze à neuf.

La charge de travail et la fatigue des PNC augmenteraient donc de façon notable, alors qu'ils ont aussi à assurer la sécurité des passagers, comme le rappelle un badge distinctif sur leur uniforme. Leur imposer un surcroît de travail ou un effectif amputé, c'est mécaniquement abaisser le niveau de sécurité des passagers... pris en otages par la politique d'économies de la direction d'Air France.

Dans son rôle de soutien à une direction qui s'en prend

à ses salariés, le ministre des Transports a déclaré trouver « choquant » que ces travailleurs fassent grève ces jours-ci. Mais, bien sûr, cela ne choque pas ce monsieur

ni ses pareils qu'Air France accroisse la fatigue de ses salariés et réduise la sécurité à bord de ses avions afin de doper ses profits.

Correspondant LO



## • HebdoPrint-groupe Comareg – Tinquieux (Marne)

### Grève contre les licenciements

**Depuis vendredi 28 octobre, les 150 travailleurs de l'imprimerie HebdoPrint à Tinquieux, dans la banlieue de Reims, sont en grève. Ils protestent contre la fermeture programmée de leur entreprise et la suppression de 1 650 emplois dans la société Comareg à laquelle ils appartiennent.**

La Comareg est contrôlée par Philippe Hersant, le magnat d'un groupe leader dans la presse quotidienne régionale, qui possède également des radios et des télévisions locales.

Le prétendu plan « social » qui devrait se mettre en place sera le quatrième et dernier. En trois ans, 3 000 emplois auront disparu. Les travailleurs d'HebdoPrint impriment entre autres le journal gratuit *Paru Vendu*. Et c'est sous le prétexte du recul de la presse gratuite de petites annonces au profit d'Internet que la fermeture a été décidée. Qu'Internet influe sur l'évolution d'un tel secteur, c'est fort possible. Mais, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'Internet n'a en rien modifié les choix patronaux. Aucune évolution de l'activité n'a été envisagée. Ce n'était pas le souci de la direction, qui s'est contentée

d'exploiter les travailleurs tant que cela lui rapportait, pour ensuite les jeter sans l'ombre d'un remords.

C'est ce que dénoncent les salariés dans les différentes unités de production, depuis l'annonce de la liquidation qui devrait être prononcée jeudi 3 novembre au tribunal de commerce de Lyon. Les salariés des différents sites (Tinquieux, Lille, Avignon, Rennes) ont prévu de faire ce jour-là le déplacement, tout en poursuivant l'occupation des locaux. Ils souhaitent des propositions crédibles de reclassement et obtenir que l'immobilier du groupe et son parc machines servent à abonder le plan social par des primes supra-légales.

Utilisant leurs machines, ils ont édité un quatre-pages spécial pour informer la population de leur situation et

dénoncer le mépris de Philippe Hersant, centième fortune française, vivant confortablement en Suisse, ce qui lui permet de bénéficier d'un régime fiscal plus favorable. Par ailleurs, il se dit que ce patron s'attend, grâce à un montage financier dont les capitalistes ont le secret, à ce qu'une partie des dettes du groupe soient annulées, ce qui lui permettrait de racheter des titres de la presse suisse.

Dans les témoignages du numéro spécial publié par les travailleurs en grève, on ne peut que souscrire à la proposition « de faire juger Hersant par ses propres salariés pour irresponsabilité sociale ». Les grévistes dénoncent également le silence de la presse. Quant aux pouvoirs publics, ils sont aux abonnés absents, alors que se prépare un des plus importants plans de licenciements de ces derniers mois. C'est dire que les grévistes ne peuvent compter que sur leur lutte et sur la solidarité des travailleurs qu'ils doivent nécessairement rencontrer.

Correspondant LO

## • NTN-SNR Roulements (Agglomération d'Annecy)

### Au-delà des discours... la réalité de l'exploitation

Samedi 22 octobre a eu lieu l'inauguration officielle, en présence de personnalités régionales, de l'agrandissement de l'usine NTN-SNR d'Argonay. Cet agrandissement était attendu depuis des années, dans une usine devenue trop exiguë pour une activité industrielle soutenue.

Fin mai 2008, en même temps qu'était très médiatiquement annoncé l'investissement d'agrandissement d'Argonay, soixante emplois supplémentaires sur ce site étaient promis, chiffre confirmé devant le Comité d'entreprise. À l'époque, il y avait 351 salariés en CDI sur ce site. À l'heure actuelle, il n'y en a plus que 347 ! Où sont passés les emplois promis sur un des sites NTN-SNR censé être « porteur d'avenir », puisque spécialisé dans la haute précision

aéronautique ?

Cette situation est à rapprocher de la diminution des emplois en CDI sur l'ensemble des sites NTN-SNR du bassin annécien : l'effectif global est passé de 2 770 en juin 2008 à 2 629 actuellement. Et, pour rappel, en 2005 l'effectif était à 2 847 salariés.

Cette chute des effectifs se fait alors que la situation financière de NTN-SNR est florissante. Les résultats 2010 ont été les meilleurs de toute l'histoire de l'entreprise : le chiffre d'affaires du groupe est passé de 639,2 millions d'euros en 2008 à 742,6 millions en 2010, et les objectifs actuels visent le milliard. Et 10 millions de dividendes viennent d'être versés aux actionnaires.

Bravo l'exploitation !

Correspondant LO



## • Cora Flagrant délit de répression patronale

Il y a de cela deux semaines, une employée du magasin Cora de Mondelange, en Moselle, a manqué être licenciée pour avoir ramassé... un ticket promotionnel, jeté par un client du supermarché. Ce ticket de réduction d'un euro sur un hamburger que l'employée destinait à son fils était, prétendait la direction, « la propriété de Cora », et à ce titre, le soir même, elle portait plainte pour vol contre la caissière.

Cette employée, qui travaille depuis dix ans pour l'enseigne, gagne 940 euros par mois. Devant l'ampleur de ce « crime », et n'ayant pas d'autres priorités dans les enquêtes en cours, la gendarmerie a choisi de l'interroger pendant deux heures. Elle en est sortie avec « un rappel à la loi ». Cependant, cette mise en scène fut le prétexte tout trouvé pour entamer une procédure de licenciement contre cette employée, qui avait surtout le grand tort pour la direction d'être déléguée syndicale CGT, élue au Comité d'entreprise, et qui devait être convoquée le 7 novembre à un entretien préalable à licenciement.

Heureusement, cette affaire s'étant ébruitée, de nombreuses personnes ont appelé sur Internet au boycott de l'enseigne Cora, et la direction a reçu des centaines de messages indignés de clients. Cela a suffi pour la faire reculer et, le mercredi 26 octobre, elle a annulé la procédure, « consciente de l'émotion suscitée par cette information ». Elle est même allée plus loin, faisant diffuser sur Internet un clip dans lequel on voit des employés de Cora expliquer – spontanément – que tout va bien dans les magasins de la marque.

Mais cette entreprise n'arrive pas à faire croire que dans ses supermarchés, comme dans ceux des autres marques, les employés baignent dans le bonheur et que les employeurs seraient des bienfaiteurs pour leurs salariés.

Aline URBAIN

## • Région caennaise

# Précarité et bas salaires

L'activité de nos militants pour préparer le meeting de Nathalie Arthaud à Caen, le jeudi 27 octobre, a fourni l'occasion de discuter des problèmes qui touchent les travailleurs de la région.

Cette réunion se tenait le jour même de l'annonce de 6 000 suppressions d'emplois à Citroën, une semaine après l'annonce de la fermeture projetée de l'usine Honeywell, équipementier automobile, à Condé-sur-Noireau non loin de Caen, alors que les travailleurs de l'usine Citroën de Caen subissent les samedis travaillés obligatoires.

L'attitude des directions des deux centres d'appels de l'agglomération caennaise retenait aussi l'attention: Armatix et Webhelp. Début 2010, une tentative de suicide d'une salariée d'Armatix avait causé une vive émotion. À la suite de ce drame, des procédures judiciaires pour harcèlement moral avaient été engagées contre la direction et, la presse locale leur donnant la parole, les salariés, essentiellement des jeunes, purent décrire les conditions de travail et pressions subies.

En novembre-décembre 2010, c'est une salariée de Webhelp en télétravail qui se donna la mort chez elle. Ce décès fut finalement qualifié d'« accident du travail », en considérant que le télétravail était du travail à domicile. Le CHSCT de l'entreprise ouvrit alors une enquête sur le télétravail, mais la direction engagea une procédure de licenciement contre le secrétaire du CHSCT, militant CGT, pour dénigrement: il était en effet modérateur d'une page Internet, et sur cette page étaient apparus les commentaires « Boîte de merde, travail de merde », pendant quelques heures, à l'annonce du suicide. Finalement, face aux protestations suscitées, la direction se contenta d'une sanction de cinq jours de mise à pied.

La réaction des travailleurs dans les deux entreprises a été notable: dans ces centres, ouverts il y a moins de dix ans, des sections syndicales existent



depuis, et il y a eu différents mouvements de grève, notamment pour les salaires.

Dès 2009, lors d'une journée internationale pour la dignité au travail, une forte délégation d'Armatix, jeune et dynamique, avait tenu à marquer le coup. En juin dernier un mouvement de grève sur les salaires mobilisa les deux centres, donnant lieu à des reportages TV percutants. Les salariés, venant parfois en voiture de 20 ou 30 km, dénonçaient les salaires de 1 000 euros qui ne permettaient plus de s'en

sortir; beaucoup, pris dans les crédits, demandaient des acomptes de plus en plus tôt. Eh bien, demander collectivement une augmentation, voilà qui permettait de rétablir les choses!

Le 11 octobre dernier, lors de la manifestation appelée par les confédérations syndicales, les salariés des deux centres ont manifesté avec une banderole commune. Cela laisse espérer d'autres mobilisations!

Correspondant LO

## • Sociétés de sondage

# Ça commence à bien faire !

Depuis le début du mois d'octobre, les enquêteurs ou employés des centres d'appels des sociétés de sondage manifestent leur mécontentement par des grèves ou des débrayages. Ils acceptent de moins en moins la précarité des conditions de travail et les salaires très bas qui en résultent.

Ce secteur des sociétés de sondage représente 20 000 salariés, répartis dans quelques grandes entreprises comme TNS-Sofres, Ipsos, Ifop, BVA, GFK, LH2, etc. Les donneurs d'ordres de ces sociétés de sondage sont la grande distribution, mais aussi le gouvernement pour les enquêtes d'opinion, le Syndicat des transports parisiens, la RATP, la SNCF. Ils n'ignorent pas les pratiques illégales des contrats de travail à répétition, mais seuls leurs profits comptent.

La convention collective du secteur prévoit que les enquêteurs sont à la disposition du patron par des CDD dits « d'usage ». Il s'agit de contrats par enquête. Les vacataires ne savent pas s'ils travailleront les semaines suivantes, et pour combien d'heures. Ils ne savent pas non plus à l'avance leur planning, et leurs horaires peuvent ainsi changer du jour au lendemain. Ils sont payés à la tâche. L'employeur leur donne une attestation pour

s'inscrire à Pôle emploi, qui en fait paie ainsi une partie des enquêtes. Lorsqu'il y a contestation des CDD à répétition devant le tribunal des



prud'hommes, les patrons préfèrent payer pour tenter d'éviter la poursuite des procédures, faisant un chantage à l'emploi aux autres salariés.

Les conditions de travail sont très dures. Ainsi, au centre d'appels de Sofres à Malakoff,

la moindre absence au poste de travail, même pour aller aux toilettes, est enregistrée par les machines et retenue sur la paie. Côté salaires, le temps plein est pratiquement inexistant et, à la fin du mois, la paie n'atteint souvent même pas 1 000 euros. Depuis quelques années, les postes de vacataires sont occupés par des étudiants

conditions aussi précaires?

Début octobre, à Ipsos, suite à l'annonce de la direction de n'octroyer que 24 euros de prime de dividendes, dite « prime Sarko », les salariés ont considéré qu'il s'agissait là d'une véritable provocation et ont fait quinze jours de grève pour avoir les 1 000 euros promis. Ils ont finalement obtenu des primes allant jusqu'à 300 euros. Ce petit succès a fait le tour des entreprises de sondage et dans certaines, comme la Sofres ou MV2, des travailleurs commencent à s'organiser pour la grève. À la Sofres, sur le plateau de Malakoff, la direction inquiète a envoyé des vigiles pour empêcher la diffusion d'un tract intersyndical.

Il y a quelque temps, Laurence Parisot, présidente du Medef et aussi principale actionnaire de l'Ifop, a déclaré avec une bonne dose de cynisme: « La vie, la santé, l'amour sont précaires; pourquoi le travail échapperait-il à cette loi? » La paix sociale elle aussi est précaire! C'est peut-être ce que les employés des sociétés de sondage sont en train de lui démontrer.

Correspondant LO



### • Continental – Clairoix (Oise)

À titre d'avertissement

# La direction régionale de Pôle emploi occupée

À huit heures du matin, vendredi 28 octobre, deux cents salariés de Continental Clairoix investissaient pacifiquement les bureaux de la direction régionale de Pôle emploi à Boves, dans la banlieue d'Amiens, et y restaient deux heures. Ils entendaient ainsi répondre aux menaces proférées par le directeur régional de Pôle emploi sur la façon dont il « allait s'occuper » des centaines de travailleurs de Continental qui devraient s'inscrire au chômage en 2012.

Depuis des mois, les travailleurs mobilisés, toujours salariés Continental dans le cadre d'un congé de mobilité qui court jusqu'au début 2012, avaient réussi à imposer la prise en charge de certaines de leurs demandes. Il s'agissait d'améliorer le reclassement des ex-salariés, qui reste dramatiquement insuffisant.

Pour faciliter le reclassement et éviter toute radiation, il avait été acquis que tous les salariés resteraient sous la

seule responsabilité de l'équipe de reclassement en place, et en aucune façon sous celle de Pôle emploi, et ce jusqu'en juillet 2012. De plus, on devait laisser en paix les 217 salariés les plus âgés bénéficiant de mesures spécifiques d'accompagnement. Ceci impliquait l'État, Continental, Pôle emploi et le Conseil régional de Picardie.

C'est tout cela que le directeur régional, lors d'une réunion interne, a remis en cause, en se permettant de brandir

des menaces contre ceux de Continental. Quand le comité de lutte en prit connaissance, il convoqua une assemblée générale pour le jeudi 27 octobre au soir. C'est celle-ci, regroupant 300 personnes, qui décida une action pour le lendemain matin à l'aube.

L'indication d'un déplacement possible à Saint-Quentin, ville de Xavier Bertrand, ou de Beauvais, préfecture de l'Oise, fut donnée devant la presse. Informées, les autorités décidèrent de faire fermer les agences de Pôle emploi de ces deux villes pour toute la journée du lendemain. Mais les manifestants allèrent tranquillement au siège de la direction régionale à Amiens.

L'accueil des salariés de Pôle emploi fut très cordial.



Les contacts avec les syndicalistes aussi. Cette action avait valeur d'avertissement vis-à-vis de tous, de l'État comme de Continental, pour que chacun comprenne que les salariés de Continental ne laisseraient pas sacrifier certains d'entre eux.

Le tract distribué rappelait : « S'il faut faire la guerre, qu'on la fasse au patronat responsable du chômage. » Chacun attendait la suite, le préfet ayant convoqué en réponse une réunion le jeudi 3 novembre.

Correspondant LO

### • Sobrena – Brest

# Menace de liquidation

À Brest, les travailleurs de la réparation navale sont menacés d'être privés d'emploi d'ici à la fin novembre. La Sobrena, qui compte 250 salariés et a régulièrement recours à de nombreux intérimaires, menace en effet de déposer le bilan faute de commandes.

La sous-traitance en cascade et le recours à l'intérim sont monnaie courante dans la réparation navale, qu'elle soit militaire, pour le compte de DCNS (Direction des constructions navales), ou civile, pour le compte des armateurs. La Sobrena passait pour être la locomotive de cette activité à Brest et sa disparition fait planer une menace sur toute la réparation navale civile. Environ 800 salariés en vivent, en plus des salariés directs de la DCNS.

La Sobrena est la première utilisatrice des équipements et des investissements du port de Brest. En 2008, 18 millions d'euros ont été investis pour l'élargissement de la forme de radoub numéro 1. Et, en mai de cette année, cinq millions d'euros ont été prévus pour l'achat d'une grue supplémentaire. Deux formes de radoub, sur les trois que comptent les installations portuaires, lui sont réservées. Elle bénéficie

sans compter des services des spécialistes du port, les pilotes, les lamaneurs, sans compter les courtiers de la Chambre de commerce.

Ceux de la Sobrena, qui n'entendent pas perdre leur emploi, ont donc retenu leur PDG pendant une journée pour lui demander des explications. Celui-ci avait jugé de bonne politique de n'avertir personne, pas ses salariés bien sûr, comme c'est d'usage chez

ces gens-là, mais pas plus les personnalités qui pouvaient s'estimer mêlées de près ou de loin à ses affaires. Aucune des sommités qui se rencontrent régulièrement pour discuter et allouer des aides de toute nature aux industriels de l'activité navale n'était semble-t-il au courant des difficultés de la Sobrena. C'est ce qu'a déclaré à la presse le maire PS de Brest, François Cuillandre, qui se croyait pourtant dans les petits

papiers du PDG.

Le 29 octobre, pour bien marquer leur volonté de ne pas se laisser jeter à la rue, les travailleurs de la Sobrena ont installé une coque de navire sur la place de la Liberté. Ils l'ont baptisée *l'Espoir II*, pour marquer la continuité avec l'année 1987, où déjà une coque de navire baptisée *l'Espoir* trônait devant l'hôtel de ville. Suite à leur lutte, 150 travailleurs parmi ceux qui étaient menacés

de licenciement par la fermeture de leur chantier avaient été repris par le groupe Meunier, sous le nom de Sobrena.

Six cents personnes ont accompagné cette inauguration symbolique, dont des enfants et des anciens de la navale, venus pour affirmer leur volonté de vivre dignement et la nécessité de maintenir l'emploi.

Correspondant LO

## Les capitalistes doivent payer

Le patron de la Sobrena, François Meunier, entend prendre sa retraite. À 58 ans, il estime pouvoir se mettre au vert sans rien devoir à quiconque. Ce monsieur est l'héritier d'une dynastie, vieille de plus d'un demi-siècle, dont la fortune s'est construite autour de l'activité navale. Ce n'est pas un de ces petits patrons sans grande notoriété dont il est de bon ton de nous vanter les difficultés, en opposition aux détenteurs de grandes fortunes. Le groupe Meunier a pris son essor comme sous-traitant de premier plan dans l'activité navale militaire lorsque l'arsenal de Brest était aux mains du ministère de la Défense.

Il possédait jusqu'en 2005 la SDMO, entreprise fabriquant des groupes électrogènes, qui a compté jusqu'à 800 salariés avant d'être cédée au groupe américain Kholer.

On entend dire maintenant qu'il y aurait une crise de surcapacité dans le monde des armateurs. Beaucoup de navires devraient être mis à la casse en 2012, et ce serait autant de moins à réparer. Dans les années 1980, un armateur gardait un bateau environ trente ans. Mais maintenant l'investissement se ferait sur dix à quinze ans. Au bout de cinq années d'exploitation, l'armateur ferait un bon arrêt technique, et au bout de dix

ans il revendrait son navire ou l'enverrait à la casse. Peut-être ! Mais pourquoi ces armateurs ne devraient-ils pas être tenus pour responsables du maintien des emplois ? Parmi les gros clients de la Sobrena, il y a eu pendant des années, à côté de Brittany Ferries, le groupe Shell, un des plus puissants groupes pétroliers de la planète, pour tout ce qui concerne ses méthaniers dédiés au trafic en Manche.

Rien d'étonnant en tout cas à ce que Meunier, après tant d'autres, invoque l'état du marché. Mais comment savoir s'il n'est vraiment plus en mesure, ou pas, de garantir l'emploi ? Tous ses comptes

devraient être rendus publics. Ceux de la Sobrena comme ceux des autres entreprises qu'il dirige encore, mais aussi les comptes de ce que lui et ses proches, de même que les banquiers, les armateurs, les donneurs d'ordres ont pu gagner sur le dos des salariés de la navale.

Le travail doit être réparti entre tous, et l'ensemble des exploités qui en profitent ou en ont profité devraient en être solidairement responsables, en garantissant des salaires permettant à tous de vivre dignement.

Correspondant LO



## • Sept milliards d'humains

# La planète est vivable mais pas le système social

Selon les statisticiens de l'ONU, la belle planète Terre compterait désormais sept milliards de résidents. À quelques dizaines de millions près, car les chiffres ne sont pas aussi précis que les amateurs d'anniversaires et de nouvelles sensationnelles veulent le dire.

Contrairement aux précédents seuils connus, ce nouveau record n'a pas été accueilli par les cris d'horreur de soi-disant savants prophétisant les plus grandes catastrophes pour cause de « surpopulation ». En effet la croissance démographique ralentit et les extrapolations calculées actuellement par les démographes laissent prévoir une augmentation

de la révolution industrielle anglaise, vers 1800, l'économiste Malthus, inquiet de voir les ouvriers pulluler sous ses fenêtres, voulait limiter leur fécondité et leur nombre, au besoin en les affamant. Il y a quarante ans, des démographes occidentaux, craignant l'arrivée des hordes d'affamés du Tiers Monde venant dévorer leur bol de céréales

point commun : la peur des pauvres, réflexe ancestral et vital de tous les possédants.

Car la question n'est pas, et n'a jamais été, dans le nombre d'êtres humains. Elle réside dans la façon dont la société est organisée. Les démographes sérieux, les agronomes de l'ONU et jusqu'à son secrétaire général, l'ont dit à l'occasion de la naissance de notre sept milliardième contemporain : organisée rationnellement, la Terre peut nourrir, vêtir, éduquer, soigner bien plus de sept milliards d'êtres humains.

*Mais oui, il y en a pour tout le monde ! Mais il faudrait quand même changer l'organisation sociale !*



lente, voire à terme une stabilisation du nombre total d'êtres humains.

En fait, personne ne s'est jamais inquiété d'un trop grand nombre d'hommes en général, mais toujours d'un trop grand nombre de pauvres. Des philosophes grecs du temps de l'Athènes esclavagiste, il y a 2 500 ans, craignaient que les hommes libres et propriétaires soient incapables de contrôler et d'asservir un trop grand nombre de pauvres. À l'époque

jusque dans leur cuisine intégrée, prédisaient l'explosion de la « bombe démographique » au tournant du 21<sup>e</sup> siècle. Encore aujourd'hui, des commentateurs affirment que les pays pauvres doivent d'abord leur misère à leur trop forte population. Mieux encore, les théoriciens de la « décroissance » prétendent que c'est le trop grand nombre d'êtres humains qui détruirait la planète.

Cette litanie de prétendues théories démographiques a un

Mais, et évidemment l'ONU ne le dit pas, il faudra pour cela se débarrasser de l'oppression, c'est-à-dire de l'organisation capitaliste de la société, de la loi du profit qui entrave aujourd'hui tout le développement humain, qui commence même à le ramener en arrière. C'est cet avenir-là qu'il faut souhaiter et préparer, pour le sept milliardième humain et tous les suivants.

Paul GALOIS

## Contre les violences faites aux femmes !

Le Collectif national pour les droits des Femmes, auquel se sont joints de nombreuses associations féministes, syndicats et partis politiques, appelle comme chaque année à manifester Contre les violences faites aux femmes, samedi 5 novembre à Paris. Lutte Ouvrière appelle à rejoindre cette manifestation.

La main aux fesses dans le métro, les sifflets dans la rue, les blagues sexistes, les publicités racoleuses sont les humiliations les plus fréquentes parmi les violences spécifiquement infligées aux femmes. Puis, viennent les injures, les

insultes et les menaces, qui peuvent aboutir aux coups et aux viols, dont certains se terminent parfois par le meurtre. Et le chiffre de 156 femmes mortes, en France en 2008, sous les coups de leur conjoint fait froid dans le dos.

Les violences faites aux femmes c'est aussi, pour certaines jeunes filles issues de l'immigration, les mariages forcés d'adolescentes ainsi livrées à des maris qui leur sont imposés. Et c'est aussi la prostitution de jeunes femmes, le plus souvent poussées sur le trottoir par la misère économique, affective et sociale.

Ces humiliations, ces violences exercées contre des femmes sont le prolongement des discriminations, des inégalités que toutes subissent dans leur vie professionnelle, politique et sociale. Elles sont inacceptables.

**Contre  
les violences faites  
aux femmes**

Manifestation  
**Samedi 5 novembre  
à Paris**

Départ à 14 h 30,  
place de la Bastille

## Meetings avec Nathalie Arthaud Dole



**jeudi 3 novembre à 19 h**  
Manège de Brack,  
place Barberousse

## Mantes-la-Jolie

**samedi 5 novembre à 17 h**  
Salle du Local commun  
résidentiel  
64, rue Maurice-Braunstein  
à Gassicourt

## Rouen

**samedi 5 novembre, à 19 h 45**  
à la fête de Lutte Ouvrière,  
à Oissel  
Palais des Congrès  
Angle de l'avenue d'Anderten  
et de l'avenue Saint-Julien

## Metz

**dimanche 6 novembre à 16 h**  
FJT Espace Pilâtre-de-Rozier  
2, rue Georges-Ducrocq

## Quimper

**mercredi 9 novembre à 20 h**  
Halle Saint-François  
Rue Amiral-de-la-Grandière

## Douai

**jeudi 17 novembre à 18 h 30**  
Maison des Associations  
Avenue des Potiers

## Bordeaux

**samedi 19 novembre à 15 h**  
à la fête de Lutte Ouvrière,  
Salle 47, rue Son-Tay

## Vaux-en-Velin

**mardi 22 novembre à 19 h 30**  
Salle Victor-Jara  
Rue Lésire

## Arles

**mercredi 23 novembre à 18 h 30**  
Salle Jean-et-Pons-Dedieu,  
62, rue du Quatre-Septembre

## Troyes

**jeudi 24 novembre à 20 h**  
Amphithéâtre du Petit-Louvre